



RESEAU d'ÉCHANGES RECIPROQUES de SAVOIRS de VERRIERES-LE-BUISSON

Site Internet : rersvlb91370

Procès-verbal de l'AGE du 11 janvier 2023, Maison Vaillant salle 305

Cette assemblée générale extraordinaire est convoquée à la demande de Léa Iranzo et Josette Ancelin, co-fondatrices de l'association. En effet, lors de l'AGO du 9 décembre 2022, au cours de laquelle l'ensemble des membres du bureau sortant a déclaré ne pas se représenter, personne n'a fait acte de candidature pour former un nouveau bureau.

Il a donc été proposé de former un conseil d'administration, lequel serait chargé de choisir en son sein le nouveau bureau, au cours de l'AGE du 11 janvier 2023.

Les 26 adhérents présents signent la feuille d'émargement.

La séance est présidée par Léa Iranzo et Josette Ancelin. Elle commence à 18h30.

Une objection est présentée par une adhérente, concernant la validité de cette AGE, arguant du fait qu'elle a été convoquée par simple lettre. Il lui est répondu que cette disposition est autorisée par les statuts.

On passe à l'appel des candidatures pour la formation du Conseil d'administration, puis au vote sur chacun des candidats :

- Léa Iranzo, Josette Ancelin, Christiane Langanay, Josiane Bourguet, Catherine Le Pen, Maryse Cordier-Rouleaud, Liliane Picherot sont élues à l'unanimité, soit les 26 voix des adhérents présents. Noëlle Ahmadi recueille 25 voix pour et une abstention, Agnès de Froberville 25 voix pour et une abstention, Martine Tiné 22 voix pour, une voix contre et 3 abstentions, Marielle Ballière 25 voix pour et une abstention, Nicole Quéting 25 voix pour et une abstention.

Le Conseil d'administration est déclaré constitué. Son existence et ses fonctions seront précisées dans les modifications apportées aux statuts et au règlement intérieur de l'association.

Il est procédé ensuite à la désignation des membres du bureau. Sont désignées :

- A la présidence de l'association : Josiane Bourguet.
- Au secrétariat de l'association : Noëlle Ahmadi, ayant pour suppléante Catherine Le Pen.
- Au poste de trésorière : Maryse Cordier-Rouleaud, ayant pour suppléante Christiane Langanay. Il leur est donné le pouvoir de gérer les comptes et d'effectuer les démarches y afférentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h30.

La présidente
J. Bourguet

La secrétaire
N. Ahmadi

La trésorière
M. Cordier-Rouleaud